



Spécial Comité Technique Local 21 juin 2012

www.financespubliques.cgt.fr/23/

n°8 août 2012

Le Comité Technique Local s'est réuni le 21 juin, sous la présidence du Directeur Départemental des Finances publiques.

L'ordre du jour était :

- 1/-Approbation du procès-verbal du précédent CTL du 23 janvier 2012
- 2/-Compte-rendu d'exécution budgétaire 2011 et présentation du budget 2012
- 3/-Bilan de l'utilisation des vacataires et de l'équipe mobile de renfort en 2011
- 4/-Nouvelles modalités d'imposition à l'impôt de solidarité (ISF) et information sur la campagne d'impôt sur le revenu.
- 5/-Rapport d'activité 2011 de la DDFIP
- 6/-Amélioration des conditions de vie au travail : résultats du Tableau de bord de veille sociale (TBVS), intégration des nouveaux arrivants : dossier de prise de fonctions (fiches de parcours et de tutorat).
- 7/- Questions diverses

La CGT et le SNUI donnent lecture de leur déclaration liminaire. Elle sera jointe au procès verbal et portée à la connaissance de la Direction générale. Le Directeur souhaite revenir sur cette déclaration.

□ La réseau des trésoreries :

- Le projet de fusion des trésoreries d'Auzances et Bellegarde a été avalisé par la Direction Générale : la décision sera effective après le feu vert du ministère. Ce projet relance la politique des "fusions de postes destructrices" de service public dans notre département.
- La problématique de la fermeture des permanences a été soulevée : la direction programme de dénoncer les baux en 2012 et 2013. Cette décision ne pose pas en soi un problème : en effet la gestion des permanences est difficile, improductive et n'octroie pas un supplément de service public à l'utilisateur. L'option de fermer les permanences relaie juste un constat d'échec sur le manque d'effectifs dans notre administration.

□ La restructuration des locaux :

- Concernant le déménagement des services de direction Filière Fiscale entre le site de l'avenue de Laure et le site de Saint Pardoux, un plan a été présenté aux services de Direction du PGF : ce projet n'est pas définitif et sera représenté dans une réunion ultérieure.

- Le déménagement interne aux locaux du site de Saint Pardoux a été confirmé: le relogement des services de la comptabilité et du recouvrement de la comptabilité dans le hall d'accueil, la restructuration physique du service Dépôt de fonds, le relogement du service France Domaine au rez-de-chaussée.
 - Sur le site d'Aubusson : l'UTAS s'installe dans les locaux à la fin de l'été 2012. Le bail est signé et la rédaction de la convention de répartition des charges est en cours.
- La déménagement de la Trésorerie principale :
- La TP Lapine sera exceptionnellement fermée et rendue inaccessible aux usagers du fait du déménagement des locaux, les 2, 3 et 4 juillet 2012.
 - Sur le site de l'Avenue de Laure se pose la problématique de l'accès aux usagers et aux salariés de l'administration suite au déménagement du site de la TP Lapine. Il a été envisagé la possibilité de reconditionner certains espaces verts en parking et rappelé l'existence de parkings à proximité du site (Mendès France, EDF).
 - Concernant la problématique de l'enlèvement de fonds à la Trésorerie principale, avenue de Laure : ce site n'est clairement pas assez sécurisé. Une convention tripartite (Brinks, DDFIP, Mairie de Guéret) a été signée sur des nouvelles bases logistiques qui excluent de fait un contrôle en amont des comptables publics.
- La sécurité à la DDFiP :
- Un incident impliquant un usager et Le chef de centre survenu dans les locaux, avenue de Laure, a soulevé un débat à la direction sur les questions de sécurité. Une réunion s'est tenue à ce sujet entre la Direction et les OS. La Direction souhaite mettre en place une formation sur la gestion des conflits (formation d'une durée d' 1,5 jours) qui serait animée par 2 formateurs venus de Limoges. Un recensement des gens intéressés est lancé dans le réseau.
 - Une discussion s'est aussi tenue sur l'opportunité de protéger physiquement les agents d'accueil par des vitres, bulles, etc. Le pragmatisme était l'argument principal (au cas par cas, selon les contextes économiques, géographiques, etc) : aucune position dogmatique n'a prévalu sur le sujet.
- Accueil :
- La commission est revenue sur la problématique de l'accueil du public sur le site de Saint Pardoux : la direction a décidé que l'accueil n'était plus une priorité du site et qu'elle ferait rentrer au "compte gouttes" et sur rendez-vous les extérieurs...
 - Comme lors de chaque campagne IR, c'est "le branle bas de combat" avenue de Laure : la commission est revenue sur le sujet des queues d'attente et de l'accueil téléphonique. La direction juge le taux d'attente physique (calculé par le PGF) satisfaisant : peu d'usagers auraient été "refroidis" au point de s'en aller. Sur la question du téléphone, la direction considère que les agents dévolus à cette mission ne doivent pas y rester trop longtemps et ne pas en avoir honte ("déculpabiliser l'agent sur la réponse rapide")...
- La question des sanitaires :

- **Sur le site d'Aubusson** : l'UTAS s'installe dans les locaux à la fin de l'été 2012. Le bail est signé et la rédaction de la convention de répartition des charges est en cours.
Après avoir donné à l'assemblée les normes en vigueur en matière de distribution hommes/ femmes du nombre de cabinets et d'urinoirs, il semble qu'une solution puisse être trouvée. Il faut préciser que ces dernières normes ne tiennent pas compte de l'afflux du public...
- **Avenue de Laure**, un projet de transformation de l'ancien logement du gardien adjoint en wc est en cours.

□ L'ordre du jour :

- Compte rendu de l'exécution N-1 et du budget 2012 (en baisse de 16 %)
- Bilan de l'utilisation des vacataires : 84 mois en 2011. En 2012 : environ 105 mois de prévus. Nous avons rappelé qu'avec l'augmentation du nombre de vacataires, la direction départementale était en capacité de financer quelques emplois de façon pérenne. Il a été répondu que l'utilisation des vacataires répondait à des attentes ponctuelles des services : 2 conceptions différentes de l'emploi assurément...
- Utilisation de l'équipe de renfort : 1.096 jours.
- Retour rapide sur le déroulement de la campagne IR et présentation des nouvelles modalités de gestion de l'ISF.
- Présentation rapide de la télé correction : le télé déclarant pourra modifier un certain nombre d'éléments (ex : charges, salaires) par une déclaration rectificative.
- Présentation rapide du rapport d'activité 2011.
- Sur le sujet de l'amélioration des conditions de vie au travail, la direction a présenté brièvement le Tableau de Bord de Veille Sociale : tableau multicritères dont la pertinence ne pourra être démontrée qu'à partir de 2013 au minimum.

□ Questions diverses :

La direction a proposé un sujet de réflexion autour de l'intégration des agents :

Elle propose : le déploiement du tutorat consistant à aider l'agent "fraîchement" arrivé à acquérir une autonomie sur ses tâches aidé pour cela par une personne tutrice dont le statut de volontaire / désigné d'office n'a pas vraiment été éclairé.

Ce tutorat s'accompagnerait d'un parcours d'intégration formalisé dans lequel serait recensé de façon précise l'environnement de travail (collègues, sites physiques, etc) avec lequel l'agent aurait à se familiariser.

Ce dispositif ne se substituerait pas aux diverses formations et stages requis.

Une expérimentation a été proposée aux OS : une réponse positive a été donnée mais à la condition expresse que l'expérience soit éconduite en cas d'échec patent.

Des arguments négatifs par ailleurs peuvent être avancés :

- Risque de sur-responsabiliser les agents tuteurs dont on pourrait reprocher les défaillances d'intégration de l'agent nouvellement installé dans ses fonctions.
- Risque de déresponsabiliser les encadrants et l'équipe de direction au sujet des résultats de l'agent.
- Risque de déresponsabiliser les collègues de l'agent, en faisant le constat que la bonne intégration ne reposerait que sur les épaules du tuteur.

Au-delà des différents arguments, le dysfonctionnement le plus probable à ce système réside simplement dans la surcharge de travail que ce dispositif peut représenter, dans un contexte d'une baisse constante des effectifs.

Parini s'en va

Le Changement c'est maintenant ?

Par décision en Conseil des ministres du 1er août 2012 M. Parini sera remplacé à compter du 5 août 2012 par M. Bezdard, nommé directeur général des finances publiques.

Nous écrivions en avril, au sujet de la [carotte nouvelle](#) que : "Décidément, tout est en avance cette année... électorale. Le climat est complètement dérégulé. Les pots de fin d'année sont avancés... au printemps. En effet, M PARINI invite les comptables à des « cocktails » (**pots d'adieux ?**) au frais de la DGFIP, c'est-à-dire aux frais des contribuables".

Nous avons bien raison le directeur était sur le départ.

Prochain CHS le jeudi 27 septembre

DERNIERS PRÉPARATIFS DE VACANCES.

NOUS PROPOSONS UNE FORMULE
"VISITE DE 4 PARADIS FISCAUX"



LICENCIEMENTS, FERMETURES D'USINES, BOMBES SOCIALES...



LE MOT MYSTÈRE DE L'ÉTÉ!

AU TÈR TÈ

